

CHALEINS COULEURS D'AUTOMNE

concours photos lancé le 26 octobre 2021 par la mairie



**BRAVO À FRED
ROCHETTE QUI
REMPORTE LE
CONCOURS PHOTOS SUR
LE THÈME : "CHALEINS,
COULEURS D'AUTOMNE"
LANCÉ LE 26 OCTOBRE
DERNIER !**

Son cliché met en avant le joli clocher roman de l'église Saint Julien au sein d'un écrin de verdure.

L'occasion de rappeler l'histoire de notre clocher et de ses trois cloches que certains ont eu la chance de découvrir ou redécouvrir lors des journées du Patrimoine !

LE CLOCHER

En 1739 le clocher nécessite de sérieuses réparations car « on ne peut plus sonner de volée les cloches et l'église court un grand risque d'être interdite à la première visite par le mauvais état où est la voûte ».

Jean Charrin et Jean Ansoud, consuls de la paroisse, prennent toutes dispositions pour faire réaliser les travaux.

En 1821, de nouvelles réparations sont nécessaires et notamment pour remonter un clocher carré de 5.9 m pour une somme de 6099.54 francs. Les travaux débuteront en 1822 pour s'achever en 1825 par une grande fête au village à l'occasion de la réception des travaux.

ET LES CLOCHES

Trois cloches rythment la vie du village.

La première a été installée en 1822 avant la reconstruction du clocher. (500 kg). Elle porte sur ses flancs, les noms de son fondateur, le lyonnais Baudin, de son parrain, François Brabant, et de sa marraine Claudine Bonnardet née Robats. L'inscription nous apprend également qu'à l'époque de son installation, le maire s'appelait Chaintron et le curé Bauny.

La deuxième datée de 1865, fut installée lors de la reconstruction du clocher en 1866 (220 kg). Fondue par Guillet à Lyon, elle a eu pour parrain Jean Baptiste Charveriat et pour marraine, Marie Laplatte, épouse Thète. Le maire était alors François Jacquet et le curé portait le nom de Triboulet.

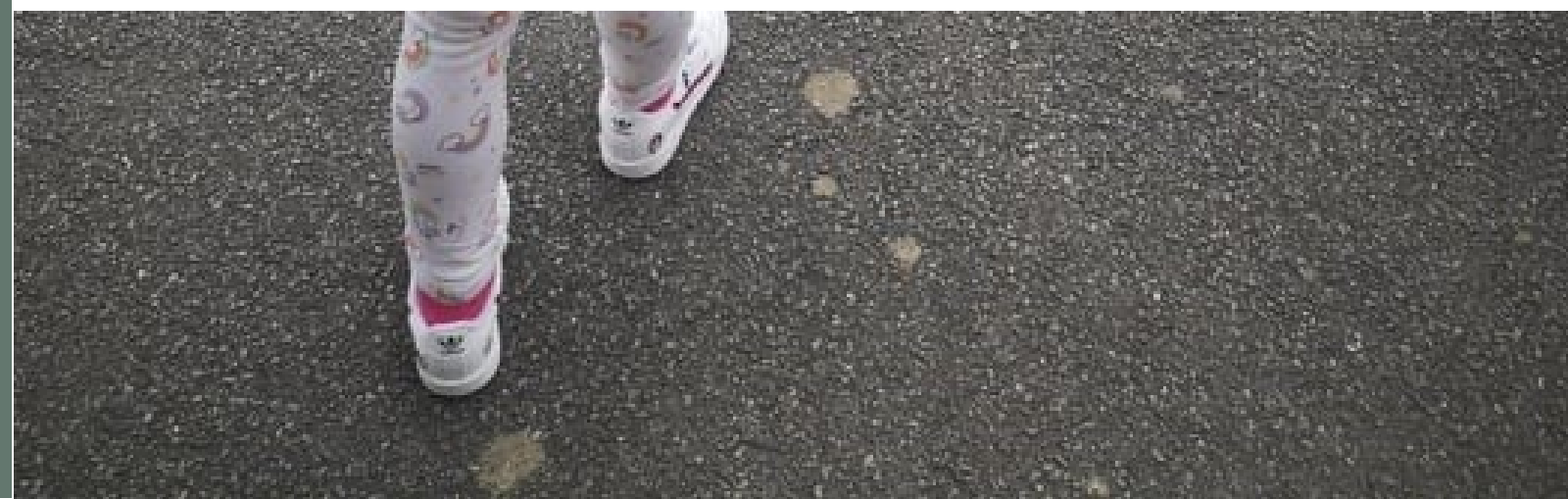
Une 3ème, installée la même année porte l'inscription « je pèse 1.023 kg ». Elle a eu pour parrain le Comte Vincent de Montbrian et pour marraine Anne des Garets, comtesse de Monbrian.

Chaleins

Un village en pleine croissance



BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2022



Apprenons du passé, vivons dans le présent
et ayons confiance en l'avenir!

Toute l'équipe municipale
vous souhaite



Une Bonne et Heureuse Année 2022

Equipe communication et bulletin municipal

Sylvianne Giraud, Nolwen Sez nec, Stéphanie Demeaux,

Raymond Flandin et Marc-Antoine Santiago

NAISSANCES - MARIAGES - PACS - DECES

Bienvenue aux jeunes chalinoises et chalinois nés en 2021

BEUFILS Giulia
née le 18/08/2021 à GLEIZE

BERARD Paola
née le 11/04/2021 à GLEIZE

BONANDRINI Paolina
née le 06/03/2021 à GLEIZE

DAVION Aaron
né le 11/10/2021 à ARNAS

DE COUDENHOVE Ambre
née le 22/09/2021 à GLEIZE

DEVAUCHELLE MARTINOTTI Lyam
né le 17/06/2021 à GLEIZE

GONCALVES Lyana
née le 11/10/2021 à GLEIZE

KARA Adam
né le 05/11/2021 à ARNAS

KRAS ATTIKPOE Zacharie
né le 24/09/2021 à ARNAS

LARRAS Simon
né le 02/04/2021 à ARNAS

LATROYES Eline
née le 01/10/2021 à GLEIZE

PANNETIER Léon
né le 26/09/2021 à GLEIZE

PLACIDE Jules
né le 02/08/2021 à ARNAS

PLACIDE Léon
né le 02/08/2021 à ARNAS

PONTVIANNE Nolan
né le 24/11/2021 à GLEIZE

RACINE Maëlie
née le 05/10/2021 à GLEIZE

THIVILLON Samuel
né le 18/08/2021 à RILLIEUX LA PAPE

YACHI Claire
née le 17/08/2021 à GLEIZE

YUKSEL Sila
née le 22/10/2021 à GLEIZE

Condoléances aux familles de nos défunts

CHUZEL Marguerite décédée le 3 mars 2021

FOUCHE Christian décédé le 29 novembre 2021

HYVERNAT Jonathan décédé le 24 novembre 2021

PITTET Marcel décédé le 5 mai 2021

PREVOT Jean-Paul décédé le 31 juillet 2021

ROLLAND Vve PENESSOT Renée décédée le 15 mai 2021

SANDRON Joannès Louis décédé le 25 juin 2021

Vive les mariés et les pacsés !

GIROUD Gaëtan et ANSOUD Stéphanie
se sont mariés le 5 juin 2021

CUARTERO Alexandre et BERNARD Marie
se sont mariés le 8 mai 2021

DUMI Roven et SANCHEZ Virginie
se sont mariés le 28 août 2021

STURNY Rudy et LOPEZ Christelle
se sont mariés le 18 septembre 2021

MERCIER Johann et RUMIANTSEVA Oksana
se sont mariés le 16 octobre 2021

FERREIRA Anthony et BERRARD Caroline
se sont pacsés le 8 mars 2021

DESCOS Dimitri et DE LA CALLE Estelle
se sont pacsés le 21 septembre 2021

JACOTIN Thomas et VARLET Chloé
se sont pacsés le 14 octobre 2021

Deux mardis sont proposés (les 11/10 et 13/12) pour ouvrir à d'autres donateurs la possibilité de se présenter.

Composition du bureau :

Nous remercions vivement Jean Louis GUERIN pour les années passées à l'amicale qui quitte le bureau et son dernier poste de secrétaire adjoint pour retrouver sa région natale

Président : Alain DUFOUR

Secrétaire : Géraldine CHAVRONDIER

Trésorier : Daniel COINTY

Si vous avez des questions sur le don ou si vous voulez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à contacter

Daniel COINTY, 06 70 72 08 14, responsable local de Savigneux

ou Géraldine CHAVRONDIER, 06.63.97.57.41 de Chaleins

qui sont à votre disposition pour tout renseignement. **Besoin urgent de bénévoles sur toutes nos communes**

Ou par mail : amicale01480v@gmail.com

Prochaine assemblée générale à Villeneuve le vendredi 28 janvier 2022

L'EFS et l'amicale vous souhaitent une Bonne santé pour 2022 !



SOMMAIRE

Edito - Le mot du Maire Lucien Molines	4
Le Conseil Municipal	6
Les commissions	7
Le Conseil Municipal des jeunes	8
Ma vie de jeune Conseiller municipal	9
La voix des adjoints	10
Dématérialisation du droit des sols	12
Chaleins en quelques chiffres	14
Une nouvelle Image pour Chaleins	16
Une année en image	17
La bibliothèque municipale	18
Ecole des Lys d'Or	19
Les Pompiers de Chaleins	20
Un peu de civisme	23
Informations utiles	24
Renseignements pratiques	25
La CCSV vous informe :	
• France Services	26
• Val de Saône Rénov+	26
SMIDOM	
• Le compostage	27
• Accès à la déchèterie : la fin du badge	27
Aides et Services	
• ADIL	28
• ADAPA	28
• Syndicat des rivières	29
• ADAPA	29
Le coin des associations	
• Les Classes	30
• Sou des écoles	33
• Le Comité des fêtes	35
• Le marché de Noël	36
• Foot Saône Vallée	37
• US Chaleins Tennis	38
• Club Loisirs Amitiés	39
• Vivre en Forme	39
• Bien vivre aux portes de la Dombes	40
• ADMR	40
• Amicale des donateurs de sang	41
Naissances - Mariages - PACS - Décès	43
Chaleins Couleurs d'Automne—Concours photos	44



Chères chalinoises, chers chalinois

L'année 2021 s'est achevée avec une reprise de la pandémie de covid 19. Malgré tous les efforts réalisés, le virus est toujours là et il progresse. Il nous appartient de redoubler de vigilance, de respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières. Chaleins se doit de rester un pôle de stabilité sur lequel chacun peut compter.

Mon conseil municipal et moi-même sommes navrés de devoir annuler, pour la seconde année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux, suite à la décision de la Préfecture de l'Ain.

Malgré les contraintes, le Conseil Municipal a réalisé ou avancé sur des travaux majeurs notamment au niveau de la voirie : la sécurité dans le village étant toujours une priorité, les travaux seront reportés au cours de cette année 2022. Le chemin du Chavaleins fait partie des grandes réflexions de la commission. Une réunion de riverains a été organisée à la demande des habitants afin d'évoquer les travaux prévus, toujours dans une quête de meilleurs aménagements possibles (voir détail commission voirie page ...)

En ce qui concerne les bâtiments communaux, des travaux au sein de l'école ont été réalisés (comme mentionné page ...). La commune a obtenu une subvention de plus de 12 000€ sur le « socle numérique dans les écoles élémentaires ». Ainsi, ce sont 20 tablettes, 5 PC et un vidéoprojecteur qui ont été installés et mis à disposition dans les classes.

La commission bâtiment, en concertation avec la commission école est actuellement en plein projet pour la future extension de la cantine. En effet, c'est en moyenne plus de 120 enfants qui déjeunent tous les jours à la cantine et l'adaptation de ce bâtiment tiendra évidemment compte du nouvel apport de population dû au nouveau lotissement Domaine Champ de Belleville. Toujours en ce sens, la salle de motricité sera également sujette à un agrandissement.

La jeunesse est une richesse car elle est l'avenir. Il est donc important d'associer nos jeunes et de les impliquer dans la construction de leur territoire par une démarche participative et citoyenne. De ce fait, une élection de 4 nouveaux jeunes conseillers a eu lieu au mois d'octobre. Je tiens à féliciter les anciens conseillers qui se sont envolés pour la sixième et qui avaient porté de beaux projets durant leur mandat.

Le 17 décembre dernier, pour mon plus grand bonheur et celui des chalinois, un marché de Noël a été organisé. Cette rencontre fut un succès total et nous avons hâte de reconduire tous ensemble cette belle initiative !

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble du personnel communal, les élus, nos commerçants, le personnel médical et toutes les personnes qui ont continué à assurer une solidarité efficace et durable. Je remercie également l'ADMR (service d'aide à la personne) qui assume tous les jours son service aux familles et qui tient un rôle majeur au sein de notre collectivité.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'Amicale des donneurs de sang de Villeneuve et communes réunies se mobilise chaque année pour organiser ses collectes avec des réserves qui s'amointrissent alors que les besoins augmentent !

Elle regroupe maintenant 7 villages : Fareins, Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Savigneux, Villeneuve, Chaleins et la nouvelle venue FRANS

Les prélèvements ont lieu LES JEUDIS dans la salle polyvalente de chaque village, horaire avancé à 15h00 jusqu'à 19h15 selon le calendrier donné par l'EFS pour accueillir encore plus de donneurs.

Les collectes sont annoncées sur les tableaux d'affichage des communes concernées et diffusées dans la presse et sur notre page Facebook.

En 2021, chaque collecte a remporté « un franc succès » avec la palme d'or et d'argent donnée respectivement à Chaleins 114 prélevés et Frans (104)

Depuis le déconfinement, l'inscription anticipée sur « mon-rdv-dondusang.fr » est restée d'actualité pour le plus grand plaisir des donneurs réduisant l'attente et de l'EFS optimisant son organisation, tout comme les mesures sanitaires lors des collectes.

Il n'a pas été encore possible en 2021 de redémarrer les formations de nos bénévoles pour permettre à ces derniers d'organiser des journées de sensibilisation auprès des élèves de CM1 et CM2 des différentes écoles du secteur, mais nous comptons sur une année 2022 moins « compliquée ».

En revanche, 2021 a été l'année d'une belle rencontre avec Elodie et Julien SIMIAN, parents d'Alexis, 5 ans, atteint d'une maladie génétique rare : la BPAN. Ils ont créé une association « le bonheur pour Alexis » afin de récolter des fonds pour améliorer son quotidien.

Elodie a été présente avec son papa à notre AG et a raconté son histoire... et depuis un « partenariat de cœur » s'est mis en place : une vente de pizzas avec la pizzeria Ronaldo s'est faite au profit de leur association lors de la collecte à ARS et quelques membres de notre amicale ont pu participer à leur vente annuelle de tartes bressanes et pizzas le week-end des 17 et 18 septembre au comptoir des pommes à Civrieux en Dombes.

Infos sur <http://bpanfrance.fr>

Nombre de dons en 2020/2021 :

- 17/12/2020 Fareins (74 dons sur 82 présentés)
- 04/03/2021 Savigneux (80 dons sur 92 présentés)
- 06/05/2021 Frans (104 dons sur 124 présentés)
- 29/07/2021 Ars-sur-Formans (102 dons sur 117 présentés)
- 07/10/2021 Chaleins (114 dons sur 123 présentés)

Calendrier prévisionnel 2021-2022 :

- 30/12/2021 Villeneuve
- 24/02/2022 Ambérieux
- 21/04/2022 Frans
- 16/06/2022 Villeneuve
- 11/08/2022 Ars-sur-Formans
- 11/10/2022 Chaleins
- 13/12/2022 Fareins



BIEN VIVRE AUX PORTES DE LA DOMBES



L'association Bien vivre aux portes de la Dombes a pour ambition la défense de la qualité de vie sur notre territoire. Créée en 2016, elle s'oppose dès la fin de cette même année au projet complètement aberrant de construction d'un parc de 5 éoliennes sur la commune de Chaleins. Ce projet est prévu sur des terrains loués pour l'occasion aux « industriels du vent » par cinq propriétaires terriens Chalinois et Farinois contre une rente annuelle.

Forte de près de 150 adhérents, d'un bureau et de nombreux sympathisants impliqués, elle a le soutien des élus locaux et départementaux.

L'association mène depuis 5 ans une action auprès du tribunal administratif de Bourg en Bresse, accompagnée d'une quinzaine de particuliers. Cette dernière a le mérite de bloquer, jusqu'à ce jour, toute tentative de construction envisagée par les « Industriels du vent ».

L'année 2021 a été rythmée par la construction d'argumentaires dans le cadre de la démarche en appel auprès du tribunal administratif. Celle-ci devrait aboutir à une décision lors du premier semestre 2022. Nous demandons l'arrêt du projet. Si notre demande est rejetée par le tribunal, nous réfléchirons alors avec les membres de l'association et les particuliers engagés à la possibilité de faire un recours en cassation.

N'hésitez pas à rejoindre l'association Bien vivre aux portes de la Dombes si vous pensez qu'il est important de vouloir le meilleur pour notre beau territoire et notre commune.

bienvivreauxportesdeladombes@gmail.com

ADMR

L'ADMR de Chaleins et ses 20 salariés a tout fait au cours de l'année 2021 pour répondre aux besoins de ses clients malgré la crise sanitaire et toutes les conséquences qu'elle a générées.

Elle a, en permanence, mis en avant la qualité du service dans le cadre de ses interventions. Enfance et parentalité, accompagnement du handicap, service et soins aux seniors, entretien de la maison.

L'ADMR a pour projets de développer une activité « petit bricolage » gérée par des femmes au bénéfice des femmes seules mais également un service animation pour ses clients mais également pour les habitants de Chaleins (manifestations culturelles, chasse au trésor, galette des rois...).

Nous avons le plaisir de vous accueillir pour toutes informations complémentaires relatives à nos activités au 121 route de saint Trivier 01480 CHALEINS Tél ; 04 74 67 87 75

RÉDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DE -50%*
* Article 19 bis de la loi du 10 août 2016, sous réserve de modifications de la législation

ENFANCE ET PARENTALITÉ	Garde d'enfants à domicile Accompagnement dans les déplacements	
Aide & soins à domicile Ménage, entretien du linge, courses Livraison repas à domicile Aide aux aidants Téléassistance FILIEN ADMR Assistance administrative	ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	
SERVICES ET SOINS AUX SENIORS	Aide à la personne Livraison de repas Aide aux aidants Téléassistance Accompagnement dans les déplacements	
Ménage et entretien du linge Livraison de repas	ENTRETIEN DE LA MAISON	

EN SAVOIR PLUS
f t in

ADMR DE CHALEINS
121 route de Saint-Trivier
01480 CHALEINS
Tel : 04 74 67 87 75
achaleins@fedc01.admr.org

NOS HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi
07h30 - 12h30
13h15 - 16h45

Afin de commencer l'année en douceur, nous rendrons visite à nos aînés afin de leur remettre un colis gourmand dans l'attente de pouvoir enfin tous nous retrouver autour d'un repas.

Le service administratif a accueilli tous les jours des administrés toujours plus nombreux qui nous félicitent tant de la qualité de l'accueil que des compétences lors des différentes demandes. Nos techniciens de service ont répondu présents tout au long de l'année dans le professionnalisme et la bonne humeur.

Nos commerçants et artisans contribuent pleinement à la vie active de la commune et je les en remercie, nos échanges étant nombreux et toujours cordiaux.

Je n'oublie pas nos soldats du feu : eux qui ont été mis à contribution à de très nombreuses reprises en 2021. Je salue leur dévouement et leur investissement.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village qui en fait son intérêt.

Je termine mon propos en ayant une pensée pour les personnes souffrantes ou pour les familles qui ont perdu un des leurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux de bonne et heureuse année et vous rappelle que mon équipe municipale et moi-même sommes à votre disposition. Nous n'avons qu'une ambition : mettre nos compétences et nos implications au service de Chaleins.

Soyez prudents et prenez soin de vous.

Lucien MOLINES
Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



Lucien MOLINES
Maire



Catherine SALVETTI
1ère adjointe



Patrice ANSOUD
2ème adjoint



Michelle JAMBON
3ème adjointe



Christian GOIFFON
4ème adjoint



Nolwen Sez nec



Gilles Knoepfli



Sylvianne Giraud



M-Antoine Santiago



Stéphanie Demeaux



Gilles Larue



Gisèle Loron



J.Philippe Beroud



Véronique Léonet



Raymond Flandin

CLUB LOISIRS AMITIES



C'est dans un contexte sanitaire qui nous a empêché de nous réunir pendant de longs mois qu'il faut inventer une vie associative qui nous permette de continuer à échanger même s'il est difficile de ne plus « faire comme avant ».

L'assemblée générale du 31 août 2021 a redémarré l'ensemble des activités :

- le mardi de 14 à 18 h pour belote et jeux de société.
- le mercredi de 14h30 à 16h30 pour jouer au scrabble, tricoter ou coudre.
- Les marcheurs partent sur les chemins à 14 h pour un parcours de 5 à 6 kms et un de 10 à 12 kms.

Le 3 septembre, les marcheurs ont gravi la roche de Solutré pour se retrouver ensuite au restaurant avec les non marcheurs.

Le 14 septembre, une dizaine de Chalinois a participé à la marche départementale « Ensemble sur les chemins de la convivialité » à Lent.

Puis la saison est ponctuée d'activités traditionnelles et de sorties : repas de Noël, tirage des rois, crêpes de la Chandeleur, Mardi gras, fête des conscrits, sorties culturelle et restaurant, pétanque ... Nous espérons pouvoir reconduire le traditionnel concours de belote d'octobre, après deux ans d'arrêt. Retenons la date du 14 octobre 2022.



Comme toute association le club est géré par un conseil d'administration qui demande à être conforté.

Le club est ouvert à tous sans condition d'âge, à partir de 7 ans pour l'activité intergénérationnelle du mercredi. Si vous avez envie de partager un moment, une activité, une sortie, venez nous voir ...

Pour le Conseil d'administration, Elisabeth ABEL

VIVRE EN FORME

L'association Vive en forme a vécu une fin de saison mouvementée avec la démission de l'équipe en place.

Il a donc fallu durant l'été recréer un bureau et surtout partir à la recherche d'animatrices.

C'est donc avec plaisir que nous accueillons Annie et Joëlle, qui proposent pour leur première rentrée les deux cours suivants :

- Body zen le mardi de 20h15 à 21h15 (mélange de yoga, QiGong, stretching et pilates)
- Fitness le mercredi de 19h à 20 h

C'est ainsi qu'Annie Bodyzen et Joëlle Fitness nous torturent chacune à leur tour avec humour et enthousiasme.



Chaque cours compte 29 participants (car oui nous avons un homme courageux !) et nous avons cette année 47% de nouvelles adhésions.

Nous remercions chacun d'entre eux de suivre l'association, permettant la poursuite de l'activité au sein de la commune.

Le bureau de Vivre en Forme
vivreenformechaleins@gmail.com

US CHALEINS TENNIS

En cette année 2021, comme tous les citoyens, nous avons été confrontés à un contexte sanitaire qui a fortement perturbé l'activité de notre association dans le prolongement d'une année 2020 déjà très compliquée.

Toutefois, avec le bureau, la municipalité, les adhérents, les parents des jeunes joueurs et le club de Villeneuve nous avons fait face et nous avons finalement réussi à garder la dynamique qui est la nôtre depuis 6 ans.

En effet, le premier semestre a été ponctué par plusieurs événements marquants:

- un fort accroissement des adhérents durant le printemps dû à l'arrêt notamment des sports collectifs
- la commune a respecté son engagement de rénover les courts vieux de 30 ans
- une troisième édition du tournoi interne marquée par un nombre record d'inscrits (24) et ponctuée par une finale en présence de Mr Le Maire et du bureau municipal qui a remis le challenge de la Commune
- le respect de nos engagements en terme d'heures de cours enfants grâce à notre synergie avec le club de Villeneuve et Romain Cheseaux le professeur
- la reconnaissance de notre travail par le comité de tennis de l'Ain qui nous a cité en exemple de "petit" club modèle

Finie l'année 2021, et la saison 2022 a débuté avec de belles promesses:

- une augmentation (encore) du nombre de licenciés (31 soit +12% vs N-1)
- la mise en place de nouveaux créneaux d'entraînements pour les jeunes: Mercredi après-midi, jeudi soir et vendredi soir pour les ados
- une reprise des championnats par équipe +35 ans où le club de Chaleins a terminé à la 2nd place
- le lancement d'une nouvelle compétition séniors permettant à l'ensemble des adhérents de s'affronter

Nous avons également à cœur de participer à la vie associative de Chaleins en prêtant régulièrement le club house aux autres associations de la commune.

Cette évolution que le club a connue depuis 6 ans n'aurait pas été possible sans l'investissement de chacun. Aussi, je tiens à remercier les membres du bureau et les adhérents pour leur participation active, la Municipalité et les employés municipaux pour leur soutien et leur aide dans l'entretien des infrastructures, le club de Villeneuve pour notre belle complémentarité, et les parents de nos jeunes joueurs pour leur compréhension et leur flexibilité durant cette période compliquée.

Si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à nous contacter: uschaleins.tennis@yahoo.fr

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2022



Ludovic CLEMENT
Président US Chaleins Tennis

Les Commissions municipales

BATIMENTS	Michelle JAMBON Christian GOIFFON Gilles KNOEPFLI Gilles LARUE	VOIRIE	Patrice ANSOUD Christian GOIFFON Gilles KNOEPFLI Jean-Philippe BEROUD	FINANCES	Catherine SALVETTI Patrice ANSOUD Christian GOIFFON Michelle JAMBON Gilles KNOEPFLI Marc Antoine SANTIAGO
URBANISME	Catherine SALVETTI Nolwen SEZNEC Gisèle LORON Véronique LEONET Raymond FLANDIN Marc Antoine SANTIAGO	CCAS	Christian GOIFFON Michelle JAMBON Véronique LEONET Gisèle LORON Marc Antoine SANTIAGO	COMMUNICATION	Sylvianne GIRAUD Nolwen SEZNEC Stéphanie DEMAUX Raymond FLANDIN Marc Antoine SANTIAGO
ANIMATIONS	Sylvianne GIRAUD Nolwen SEZNEC Patrice ANSOUD Stéphanie DEMAUX Raymond FLANDIN Gisèle LORON Marc Antoine SANTIAGO	ECOLE—CANTINE	Michelle JAMBON Stéphanie DEMAUX Raymond FLANDIN Gilles KNOEPFLI Véronique LEONET	CCVSC	Catherine SALVETTI Patrice ANSOUD
PERSONNEL	Catherine SALVETTI Patrice ANSOUD Christian GOIFFON Michelle JAMBON	APPELS OFFRES	Catherine SALVETTI Patrice ANSOUD Christian GOIFFON Michelle JAMBON	SPORTS	Christian GOIFFON Gilles KNOEPFLI Gilles LARUE Sylvianne GIRAUD Gisèle LORON Marc Antoine SANTIAGO

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Solène
ENIUS



Nathéo
BOUIS



Alice
HERRAIZ



Gaëtan
VERAÏN



Keenan
DUFOUR



Kathleen
LEONARD



Inès
CASTRO



Hyppolyte
JANIAUT-FERREOL

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

L'édition de fin d'année du bulletin de la commune de CHALEINS nous permet de dresser un premier « bilan » de nos activités.

Après une longue période d'inactivité, liée aux événements que tout le monde connaît, il nous a fallu redémarrer avec beaucoup d'incertitudes.

A notre grande surprise, nos effectifs sont stables et nous présentons des équipes dans toutes les catégories, seule la catégorie U15, est « régie » par une entente avec le club de 3 « Rivières » (Montmerle ; Guérens ; Montceaux).

Les résultats pour l'ensemble des catégories sont encourageants hormis pour notre équipe 2 Seniors qui a bien du mal à obtenir des résultats probants. Gageons que la deuxième partie du championnat soit plus favorable à cette formation .

Au chapitre des manifestations, nous avons reprogrammé l'ensemble de celles-ci :

Des dates à retenir !!!!

- WEEK END JEUX A FAREINS prévu le 15 et 16 janvier → annulé cause covid
- TOURNOIS JEUNES au complexe « MONTFRAY SPORTS » les 22 et 23 JANVIER 2022 (catégories U7 ; U9 ; U11 ; U 13).
- VENTE A EMPORTER (poulets rôtis, pomme de terre, tarte bressanne), le 22 Mai à Messimy

D'une manière générale, nous maintenons notre politique de vouloir faire pratiquer ce sport à tous quel que soit son niveau, d'autre part nous pratiquons une grille tarifaire attractive, bien sûr tout n'est parfait loin s'en faut, et notre problème majeur se situe au niveau de l'utilisation des 3 sites (Chaleins, Fareins et Messimy) ,mais à terme une réflexion devra être menée pour réfléchir à une mutualisation des moyens ou à la création d'un seul site

Maintenir, entretenir et assurer un minimum de conditions favorables pour jouer relève parfois d'un véritable casse-tête.

Sans oublier, notre vente de calendriers sur cette fin d'année

Nous espérons que l'année 2022, soit une année dite « normale », nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année en espérant vous voir aux bords des stades prochainement.

L'équipe dirigeante de Fareins Saône Vallée Foot



LE MARCHE DE NOEL



Ce vendredi 17 Décembre 2021, à partir de 16h30, c'était l'effervescence sur la place des commerces de Chaleins.

Un marché de Noël, organisé conjointement par la municipalité, le sou des Ecoles et le comité des Fêtes, a pris place sous un temps relativement clément,

Pas moins de 17 stands ont pris place, parés de leurs plus beaux atours de Noël.

Quelle joie de voir les yeux émerveillés des enfants dans la maison du père Noël où Audrey Poligny les attendait avec son appareil photo pour immortaliser ce moment.

Ils ont également pu profiter d'un petit tour en calèche ou en chevaux miniatures grâce la présence du centre équestre Epona de Sandrans.

Pour les plus grands, des stands terroirs se proposaient d'égayer nos papilles et de nous aider à trouver les dernières idées pour les repas de fête:

Le potager d'Ourox et ses cardons, Gilles et Nadine avec leurs fruits à coques et autres douceurs, Julien T et ses fromages de Brebis, Julien D et ses délicieuses réalisations de Noël, Roland et ses confiseries, Christelle et ses thés et cafés bio et enfin, la cantonade avec ses olives et tapenades.

Mais aussi des stands pour trouver les dernières idées cadeaux ou pour se faire plaisir étaient présents : Laser en folie et ses découpes sur bois/PVC ou ses mugs personnalisés avec la photo du père Noël, Saly savon et ses savons 100% naturels, Sophie Chone avec ses magnifiques toiles, la Chalinoise et ses créations en tissus, Macramé & Récup et ses réalisations en macramé et objets de récupération.

Des élèves du lycée de Cibeins étaient également présents pour vendre quelques objets de leur création pour financer un projet scolaire.

Le sou des Ecoles a réchauffé tout le monde avec ses crêpes, son vin chaud et autres petites douceurs. Le comité des fêtes a organisé une tombola avec de très nombreux lots.

Le Maire et les organisateurs ont été très heureux de cette manifestation qui a accueilli environ 500 personnes dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Un village qui se redynamise petit à petit pour le plus grand plaisir de tous.

Les organisateurs se sont déjà donnés rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition.



MA VIE DE JEUNE CONSEILLER MUNICIPAL



Novembre 2021 - Participation aux cérémonies de commémoration de l'Armistice

Octobre 2021 - Inauguration de l'hôtel à insectes, projet porté par la jeune équipe du CMJ 2020/2021



Septembre 2021 - Célébration d'un mariage aux côtés du maire.

Juin 2021 - Organisation d'une matinée de nettoyage du village pour sensibiliser les habitants à l'environnement



LA VOIX DES ADJOINTS

Michelle JAMBON

Adjointe en charge des bâtiments

L'essentiel des travaux 2021 a porté sur des travaux d'entretien indispensables au bon fonctionnement des équipements et bâtiments communaux.

- Restauration de la toiture du logement communal par l'entreprise Nuguet,
- Installation d'une porte automatique à la boulangerie,
- Pose de 3 VMC chez 3 locataires,
- Changement 3 fenêtres à la mairie,
- Mise en place d'un local poubelle vers la salle polyvalente.
- Début de la restructuration cimetière par la société Finalys,
- Restauration de la croix du cimetière par l'entreprise Nuguet,
- Restauration en partie de l'intérieur du clocher,
- Pose d'un plexiglas sur la porte d'entrée en bois de l'école pour visualiser les personnes (sécurité),
- Mise en place d'une sonnerie à l'entrée sur cette dernière,
- Installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs de la classe « les Hironnelles »,
- Changement de l'éclairage des toilettes en face de la 7^{ème} classe,

- Pose de prises électriques et prise pour le vidéoprojecteur dans la 7^{ème} classe « les hirondelles »,
- Installation d'un purificateur d'air dans la salle de cantine,
- Achat de jeux de cour pour le temps périscolaire,
- Vérification des stores de l'école,
- Pose d'un lavabo dans la classe « les colibris »,

Certains interventions ont dû être reportées sur 2022

- L'exhumation des tombes abandonnées,,
- Crépi des murs intérieurs cimetière,
- Motorisation de la grosse cloche de l'église,
- Réalisation de nouveaux travaux à l'intérieur du clocher (plancher 1^{er} étage, nettoyage cloches, installation nouveau tableau dans le cœur pour le bon fonctionnement des cloches),
- Fin de la révision de la toiture de l'église.
- Façade mairie,
- Façade pompiers,
- Changement de plaques au plafond de la boucherie,
- Création d'un local couvert derrière les commerces pour le dépôt de cartons et les poubelles de la boulangerie et la boucherie.

Patrice ANSOUD

Adjoint en charge de la voirie

Les travaux pour le plateau surélevé et les doubles écluses vers Oxyane ont été reportés en 2022, pour raisons techniques et climatiques.

Pour 2022 il y aura 3 plateaux surélevés sur la Route Départementale 75, afin de réduire encore la vitesse et sécuriser notre village. 1 sera situé vers l'usine PPC, 1 avant le carrefour RD 75/ impasse des Maisons-Neuves et le troisième en face du bâtiment de l'école Est.

Le 13 décembre a eu lieu une réunion de la commission voirie, en présence du Maire et des riverains du

chemin du Chavaleins et du chemin de Villette afin d'exposer les projets pour sécuriser ces chemins en vue du lotissement Champ de Belleville. Une réunion très constructive, avec une très forte présence des riverains. La commission voirie a retenu certaines idées proposées par les riverains, et travaillera sur ces pistes pour les présenter à une prochaine réunion. Le Maire et la commission voirie ont le souhait depuis le début du mandat, de travailler en concertation avec les riverains pour ces aménagements.

La commission voirie va se pencher, en 2022 sur la sécurité de la Route Départementale 28G, centre carrefour direction Messimy.

LE COMITE DES FETES

L'appel à candidature a été fructueux. Une dizaine de personnes a rejoint l'équipe du comité des fêtes.

Un nouveau bureau a été voté :

Annick Ansoud (Présidente),
Cynthia Furnon (Vice-Présidente),
Pierre Philippon (Trésorier),
Thomas Fugier (Vice-Trésorier),
Marion Maqueda (Secrétaire).

Les conditions sanitaires n'ont pas favorisé l'organisation de manifestations durant ces 2 années.

Seul le forum des associations a pu être organisé en septembre 2021.

L'année 2022 s'annonce sous de meilleurs auspices (on croise les doigts !).



Une partie de l'équipe du Comité des fêtes

Des projets sont d'ores et déjà planifiés pour certains, comme le concert Rock des TATA ZERO le samedi 19 Mars, et d'autres en cours de réflexion, comme un bal Folk en mai et une balade gourmande à Chavaleins en septembre.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une belle année 2022 de convivialité et de festivités.

Qu'est-ce qu'être bénévole au Sou des écoles de Chaleins ?

Chacun peut s'investir à la hauteur de ce qu'il souhaite et de ce qu'il peut.

Voici les différentes tâches pour lesquels les parents peuvent participer ponctuellement ou plus régulièrement :



- Venir aider pour l'organisation d'une manifestation ou d'une vente : servir à la buvette, installer du matériel, réparer/distribuer les commandes, distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres, faire des photocopies pour la communication dans les cahiers, etc....

- Participer autant que possible à nos réunions bimestrielles ouvertes à tous qui se déroulent à la salle polyvalente. Nous avons besoin des idées de chacun et de vos retours sur les ventes et manifestations prévues.

- S'investir au bureau pour ceux qui au-

raient envie d'une plus grande implication

Nous œuvrons dans une ambiance conviviale et sympathique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Contact: sdechaleins@gmail.com

Notre présidente ainsi que notre trésorière passeront la main au mois de septembre prochain mais continueront à s'investir en tant que membres actifs. Nous sommes donc à la recherche de nos futur(e)s président(e) et trésorier(e) pour la rentrée scolaire 2022.

Aux enseignantes de notre école, à la directrice, aux ATSEM et au personnel communal pour leur aide précieuse,

A Monsieur le Maire et au Conseil Municipal, qui ont décidé la prise en charge des frais inhérents à la piscine à compter de cette année, ce qui représentait le plus gros poste de dépense pour le Sou,

Aux commerçants, associations, artisans Chalinois qui répondent toujours présents,

A vous, les bénévoles, membres actifs et occasionnels, qui êtes sur le front dès que besoin,

A vous parents et familles, qui participez à nos ventes et manifestations,

Et toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent au bon fonctionnement de notre association,

Nos chaleureux remerciements.

En avant pour une nouvelle année pleine de projets !



LA VOIX DES ADJOINTS

Christian GOIFFON

Adjoint en charge des sports

Cette année 2022, la commission a reçu les associations sportives de la commune pour échanger sur leurs projets.

Certaines d'entre elles ont eu du mal à redémarrer suite au covid. Notamment le judo qui, malgré l'autorisation de la mairie pour mettre à disposition la salle polyvalente, n'a pas eu suffisamment de licenciés pour démarrer la saison.

La remise en état des courts de tennis a eu lieu en ce début d'année : démoissage, ponçage de dalles, reprise des effritements, double couche de peinture acrylique et changement de filets. Le tout pour un montant de 8600€.

Cet entretien devenait nécessaire pour garantir la sécurité des joueurs.

La commission sportive projette pour 2022/2023 la création d'un city stade, tellement demandé par nos petits et grands enfants. Nous étudierons avec le cabinet d'étude CAUE le meilleur emplacement possible pour l'implanter.

Les peupliers au fond du stade ayant été dessouchés, cette zone libère de la place. Mais est-ce le meilleur endroit pour ce genre d'activité ?? Une réflexion avec des professionnels nous semble nécessaire car les surfaces libres étant limitées, il convient de les utiliser de manière pragmatique.

Bonne année sportive à tous.

Catherine SALVETTI

Adjointe en charge de l'urbanisme

• **2021** : la commission urbanisme composée de 7 élu(e)s s'est réunie 10 fois (toutes les 5 semaines environ) pour émettre un avis sur les 64 demandes de permis de construire, dont 50 constructions de maisons individuelles au lotissement Domaine Champs de Belleville.

49 DP (déclarations préalables) ont été instruites en mairie.

Le service instructeur en application du droit des sols (ADS) de la communauté de commune s'étant trouvé en difficulté durant les 6 derniers mois de l'année écoulée, par l'absence de l'un des deux instructeurs, un avenant à la convention qui lie les 15 communes au service a eu lieu fin juillet, afin de modifier la nature des actes d'urbanisme confiés au service, dans le but de limiter sa charge de travail. Certaines communes ont alors choisi de recourir à un service extérieur privé. La commune de Chaleins a décidé d'instruire elle-même les 7 PC et 6 PC modificatifs déposés à partir d'août.

Avec l'arrivée d'un nouvel agent instructeur le 6 décembre, le service ADS est aujourd'hui en mesure de reprendre une activité normale.

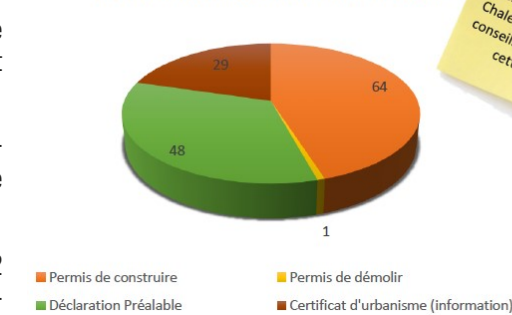
• **1er janvier 2022** : conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration, les communes, sont tenues de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées par voie électronique, si le pétitionnaire en fait le choix.

Dans l'immédiat, en l'absence de matériel informatique dédié, la commune met à disposition une adresse mail, assortie de conditions d'utilisation (Détails au dos de cette page)

• **En janvier**, la mission confiée au CAUE de l'Ain (Conseil d'architecture, d'urbanisme, et de l'environnement) pour l'élaboration d'un plan d'actions pour la dynamisation et la mise en valeur du centre du village, va démarrer. Cette aide est ardemment souhaitée et attendue par l'ensemble des élus, afin d'avancer sur différents projets.

Une commission de suivi composée de 7 élus a été mise en place.

L'urbanisme à Chaleins en 2021





Conditions Générales d'Utilisation de la dématérialisation pour la commune de Chaleins**

Depuis le 1er janvier 2022, les communes, quelle que soit leur taille, sont tenues d'accepter les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par voie électronique, si le pétitionnaire en fait le choix.

Nous avons donc le plaisir de vous informer que vous pouvez déposer vos dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) à la mairie par voie électronique via l'adresse mail suivante : urbanismechaleins01@gmail.com

Parmi ces Conditions Générales d'Utilisation, il est précisé que les formats acceptés sont les suivants : PDF, JPEG et PNG et que la taille minimale des fichiers doit être de 10 méga octet.

La commune se réserve le droit de ne pas accepter des dossiers dont les fichiers seraient corrompus, illisibles ou incomplets. Ces derniers feront alors automatiquement l'objet d'un rejet.

De plus, en cas de dépôt d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée, il conviendra aux pétitionnaires de déposer les formulaires supplémentaires en version papier (PC : 3 dossiers, DP : 2 dossiers...). Selon les besoins de l'instruction, la mairie peut demander des exemplaires complémentaires.

Enfin, si vous le souhaitez, pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer les demandes par format papier directement au secrétariat urbanisme de la mairie ou par courrier.

Les personnes chargées de l'urbanisme seront également présentes afin de vous guider dans vos démarches.

****CGU intégrales disponibles sur demande pour consultation en Mairie, sur le site internet ou par mail**

LE SOU DES ECOLES



Tout d'abord, bonne et heureuse année 2022 à tous.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année soit riche de nouveaux projets et de moments de joie !

Cette année encore, le Sou continue à œuvrer pour financer les projets pédagogiques, sportifs et culturels proposés par l'école en organisant différentes ventes et manifestations.

Le bilan établi lors de l'Assemblée Générale en septembre dernier est plutôt positif.

Le Sou a financé de beaux projets pour les enfants de notre école : cours de yoga, cours d'escrime, du matériel pour les cours de sport à l'école, les calculatrices des CM2, le car pour les maternelles en fin d'année, une journée jeux de société pour les CM, du petit matériel de classe, des jeux de cour, des abonnements à des livres et magazines...

Dans un contexte où les sorties scolaires et activités sportives ont été compliquées à mettre en place, nous avons décidé d'offrir aux enfants un spectacle de magie et un goûter en fin d'année scolaire. Cela représente une somme importante pour le Sou, c'est une décision assumée, les enfants ont été ravis de cette représentation de qualité et cela a amené une sacrée dose de joie et de magie pour eux.

Nous avons organisé davantage de ventes sur catalogues (dans le cadre de la situation sanitaire) qui ont rencontré un beau succès. Les ventes semblent répondre aux attentes des parents, qui y participent volontiers.

Vous pouvez donc déjà noter sur vos agendas les ventes et manifestations prévues pour cette année 2022.

Le calendrier que nous vous présentons est évidemment prévisionnel, nous serons peut-être amenés à le modifier en cas de nécessité.

Vente de fromages	Janvier
Bourse aux jouets	6 Février
Bulbes et fleurs	Mars
Brioches et carnaval	20 Mars
Vente fleurs fête des mères	29 Mai
Vente fête des pères	19 juin
Kermesse	25 Juin
Vente de goûters	Chaque veille de vacances (sauf pour Noël)

Les membres du bureau pour cette année scolaire 2021/2022 :

- Julie Bouchahta Wyrebski : présidente
- Claudine Fugier : présidente adjointe
- Dagmar Guyader : trésorière
- Céline Gelin-Aufrant : secrétaire
- Aurélie Ludi secrétaire : adjointe

Notre Association ne peut fonctionner que grâce à l'implication bénévole des familles. C'est grâce à vous parents que le SOU peut contribuer à l'amélioration du quotidien et du bien-être de nos enfants à l'école. Chaque parent est donc concerné. Plus nous serons nombreux à nous investir et plus la charge de travail sera répartie.



L'Amicale des Classes en 8 de Chaleins, comme les autres classes et association, recommence sa vente à emporter.

Cette année, nous vous proposons une nouveauté : les andouillettes sauce moutarde avec des pommes de terre vapeur. La barquette pour une part est à 8 euros.

Réservation: Alexis Pannetier: 06 50 74 18 06 ou Jérémy Thête: 06 78 09 57 93

Vous êtes de la Huit ? si vous voulez rejoindre notre classe venez nous rencontrer ce jour, nous serons ravis de vous y accueillir !!!!

Le bureau de la Huit vous souhaite une bonne année et surtout la santé pour 2022.

Le bureau de la classe en 8



LA CLASSE 88 DE CHALEINS
VOUS PROPOSE

**DIMANCHE 6
FEVRIER 2022**

8 h 00
Place des
commerce, Chaleins

ANDOUILLETTE
sauce moutarde et
pommes de terre
vapeur

LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Fiche pratique à détacher
et à conserver

-
- 01 Je modifie l'extérieur**
En édifiant ou modifiant un portail, une clôture ou en changeant la couleur des menuiseries, du crépi...
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 02 J'aménage mon garage en pièce habitable**
➤ JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE
En zone urbaine
 - Jusqu'à 40 m² ➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - Si + de 40 m² ➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**
 Dans les autres zones
 - Jusqu'à 20 m² ➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - Si + de 20 m² ➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**
 - 03 Je crée ou modifie une ouverture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 04 J'installe des panneaux solaires**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 05 Je rénove la toiture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 06 J'installe une fenêtre/vélux dans le toit**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 07 J'installe un abri de jardin**
 - Si - de 5 m²
➤ **AUCUNE FORMALITE**
 - Entre 5 et 20 m²
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 Les abris de jardins sont exonérés sur la commune de Chaleins, n'oubliez pas de les déclarer !
 - 08 Je construis une véranda ou extension**
➤ JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE
En zone urbaine
 - Si - de 40 m² ➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - Si + de 40 m² ➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**
 Dans les autres zones
 - Si - de 20 m² ➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - Si + de 20 m² ➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**
 - 09 Je rénove ma façade**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - 10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol**
 - Si - de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an
➤ **AUCUNE FORMALITE**
 - De 10 à 100 m² ➤ **DECLARATION PREALABLE**
 - Si + de 100 m² ➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

! Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en Mairie ne vaut pas autorisation.

! La non déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Coup de pouce...

- Une fois votre projet réfléchi, et avant tous travaux, vous devez vous rapprocher du **service urbanisme de la Mairie**, pour des conseils et pour consulter le PLU, disponible également sur le site internet de la commune : <https://mairiechaleins.wixsite.com/rubrique-urbanisme> au 04 74 67 83 07 ou urbanismechaleins01@gmail.com
- **Permanences de Mme SALVETTI**, adjointe urbanisme : le mardi de 16h à 19h et le mercredi de 10h à 12h.
- Rendez-vous sur www.service-public.fr pour télécharger vos procédures, formulaires etc...

- Bon à savoir**
- La commune a 1 mois pour instruire une Déclaration Préalable.
 - Le délai d'instruction d'un Permis de Construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
 - Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement) vous avez l'obligation de faire appel à un architecte.

CHALEINS EN QUELQUES CHIFFRES

Le budget 2021

L'équilibre du budget 2020	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	2 324 770 €	1 234 964 €
Autofinancement des investissements		1 102 302 €
Investissements	1 751 686 €	1 751 686 €
TOTAL	4 076 456 €	4 088 952 €

Le budget 2021 a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 14 avril. Aucune hausse d'imposition n'a été décidée par l'équipe municipale pour financer ce budget.

La section fonctionnement retrace toutes les opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. Les recettes fiscales provenant de l'impôt représentent la majorité des produits de fonctionnement.

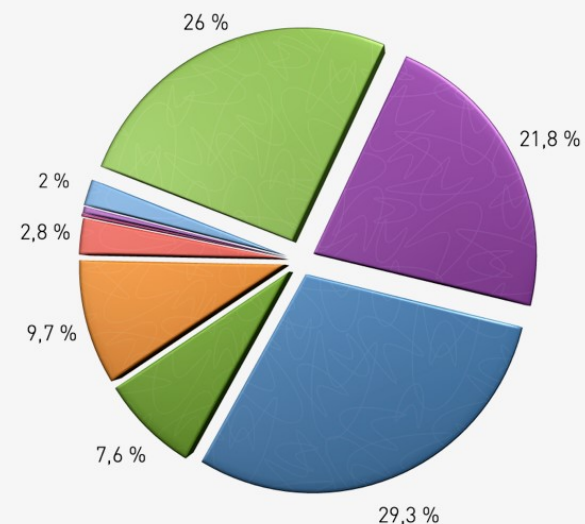
Certains produits seront reportés (vente terrain) sur l'année 2022 sans pour autant occasionner de déséquilibre sur cette section. Pour les dépenses de fonctionnement, les trois gros postes sont les charges à caractères générales (achats en tout genre) le personnel, et les charges de gestions courantes.

FONCTIONNEMENT : dépenses	
Charges à caractère général	268 824 €
Charges de personnel et frais assimilés	361 830 €
Atténuations de produits	93 538 €
Autres charges de gestion courante	119 699 €
Charges financières	34 644 €
Charges exceptionnelles	3 000 €
Dotations provisions semi-budgétaires	6 308 €
Dépenses imprévues	25 047 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	322 074 €
Sous-total	1 234 964 €
Virement à la section d'investissement	1 102 302 €
TOTAL	2 337 266 €

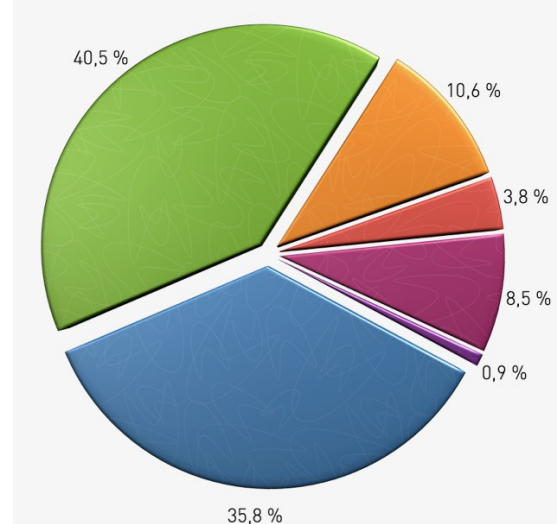
L'excédent brut de fonctionnement dégagé par ce budget permet le remboursement du capital emprunté et permet également l'autofinancement possible pour le financement de ses dépenses d'équipements.

FONCTIONNEMENT : recettes	
Atténuations de charges	13 600 €
Produits des services, domaine et ventes divers	547 574 €
Impôts et taxes	619 795 €
Dotations, subventions et participations	161 836 €
Autres produits de gestion courante	58 001 €
Produits exceptionnels	130 442 €
Sous-Total	1 531 248 €
Excédent de fonctionnement reporté	793 522 €
TOTAL	2 324 770 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



- Atténuations de charges
- Produits des services, domaine et ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels



L'Amicale des Classes en 2 de Chaleins a débuté l'organisation des Conscrits 2022.

Comme le veut la tradition, la fête des conscrits se déroulera le week-end du 01 - 02 - 03 avril 2022 (Si la situation sanitaire nous le permet).

Le vendredi soir, à partir de 20h30 aura lieu le défilé humoristique, suivi du traditionnel bal des conscrits à la salle des fêtes.

Le dimanche 01 avril 2022 aura lieu la séance photos suivie du défilé et enfin un vin d'honneur ouvert à l'ensemble des personnes présentes. Suivra ensuite le banquet sur invitation.

Cette année, afin de relancer la fête des conscrits, nous avons proposé à notre demi-décade, la classe en 7, de participer à l'évènement. Toutes les personnes étant nées dans une décade finissant par un 2 (2012, 2002, 1992, 1982, ...) et souhaitant participer à la fête peuvent s'inscrire en contactant le numéro suivant : 06.68.07.15.26 ou bien l'adresse email suivante : classeen2chaleins@gmail.com,.

Nous serons ravis de pouvoir vous rencontrer et vous compter parmi nous !

La prochaine réunion a eu lieu le 07/01/2022 :

- De 18h30 à 20h30 : uniquement pour l'inscription des 10 ans
- A partir de 20h30 : pour le reste des conscrits (adultes classe en 2 et classe en 7)

En parallèle de l'organisation des conscrits, nous organisons une vente de Boudins / Boulettes / Tête roulée le Dimanche 23 janvier 2022 au matin sur la place des commerces.

Vous aurez la possibilité de réserver en amont et venir récupérer votre commande sur place. Une communication sera faite et les bons de commandes vous seront transmis au début du mois de janvier 2022. Nous serons ravis d'échanger avec vous autour d'un verre !

Le bureau de l'Amicale des classes en 2.

Nouvelles des Classes en 7 de Chaleins « la 7 Extra ».

La fête des conscrits est une tradition ancestrale de notre région mais, il faut bien l'admettre, il est de plus en plus difficile de motiver et mobiliser les troupes, comme beaucoup d'associations qui fonctionnent uniquement sur le bénévolat, et les années COVID non pas arrangé les choses.

Mais il est important de maintenir cet usage, qui permet de réunir tout un village pour partager un moment de rencontre entre les générations.



C'est également la possibilité de faire revenir au pays, l'espace d'un week-end, des personnes qui ont quitté Chaleins, mais aussi, de permettre d'accueillir les nouveaux Chalinois et Chalinoises, récemment installés sur la commune, pour qu'ils puissent s'imprégner de ces événements de leur commune, et par leur implication, préserver pour le futur cette continuité de tradition.

C'est pourquoi la 7 Extra, fêtera sa demi-décade, avec les classes en 2 en avril 2022.

Si vous êtes né(e) en 7 (les enfants nés en 2017, ne seront pas concernés pour la demi-décade) et que vous souhaitez prendre des informations, vous pouvez appeler le 06 86 07 72 25.

En attendant de faire la fête, La 7 extra vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

L'équipe 7 extra



LES CLASSES

On y est arrivé !

Quel bonheur ! Quelles émotions !

De la joie, du bonheur dans les yeux de tous, des sourires sur les visages. Une fête mémorable.

Vendredi soir, nous avons pu défiler en musique (hip-hop, rock, french cancan, années 80). La foule était au rendez-vous. Nous avons poursuivi par un bal qui s'est fini au petit matin. L'ambiance comme on l'aime à Chaleins.

Dimanche, après les photos, c'est genoux à terre, gibus au sol que j'ai salué tous mes classards, si fier de les voir défiler, si ému de voir toute cette foule nous accompagner.

Le vin d'honneur a été très enrichissant, plein d'échanges, de joie. Nous avons perdu tellement de contact depuis le début de cette pandémie. La journée s'est poursuivie par le traditionnel banquet.

Cette belle aventure n'aurait pas été possible sans notre maire, M. Moline, et toute son équipe qui ont malgré le contexte compliqué, toujours été disponibles et engagés auprès de nous.

Et puis, comment les nommer toutes et tous...

Toutes les classes de Chaleins ont répondu présentes pour le service.

Merci à Thomas Fugier d'avoir orchestré tout le service. Merci à la 2 d'avoir tenu une buvette dimanche.

Merci à mon bureau qui a répondu présent pour organiser une fête des conscrits en 3 semaines.

Sans oublier, les chalinoises et chalinois. Toute la foule qui s'est déplacée pour nous accompagner dans cette fête des conscrits.

Plusieurs rendez-vous nous attendent :

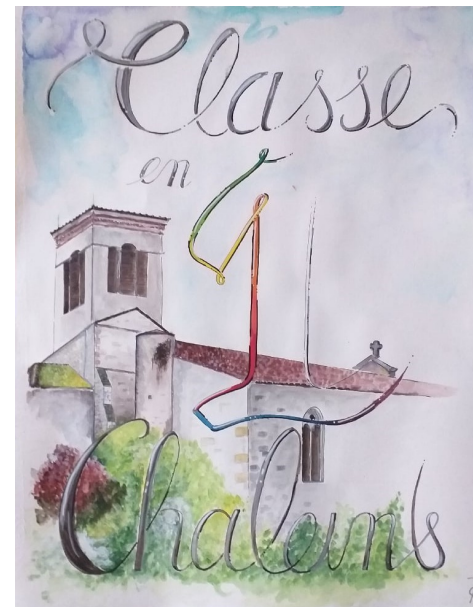
- L'enterrement des classes pour les conscrits 2022
- Vente de paella juin 2022

On vous salue. Prenez soin de vous

Vive les conscrits et Vive la 1 !

Patrice DAMOUR

Président classe 1 et l'ensemble du bureau



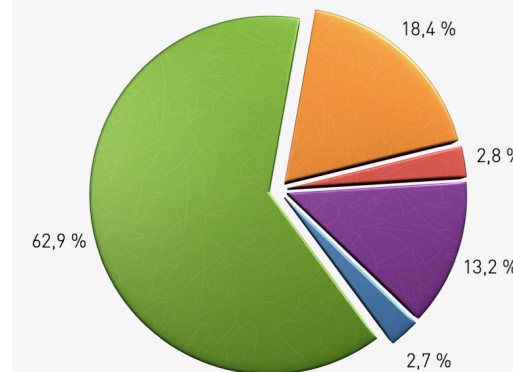
La section investissement présente les programmes d'investissement en cours.

Cette section est par nature celle qui a vocation de modifier ou d'enrichir le patrimoine de la collectivité.

Aucun recours à l'emprunt n'a été effectué pour financer les investissements de l'année.

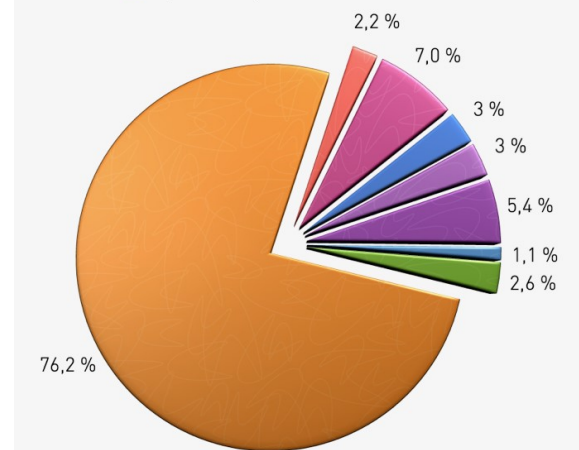
INVESTISSEMENT : recettes	
Dotations, fonds divers et réserves	230 449 €
Subventions d'investissement reçues	47 460 €
Virement de la section de fonctionnement	1 102 302 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	322 074 €
Opérations patrimoniales	49 401 €
TOTAL	1 751 686 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales



INVESTISSEMENT : dépenses	
Emprunts et dettes assimilés	93 993 €
Immobilisations incorporelles	18 553 €
Subventions d'équipement versées	45 042 €
Immobilisations corporelles	1 334 881 €
Immobilisations en cours	38 956 €
Déficit d'investissement reporté	122 974 €
Dépenses imprévues	47 887 €
Opérations patrimoniales	49 401 €
TOTAL	1 751 686 €

- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Déficit d'investissement reporté
- Dépenses imprévues
- Opérations patrimoniales



Le saviez vous ?

La taxe d'habitation

Elle est due pour tous les locaux meublés affectés à l'habitation et leurs dépendances.

La loi de finances pour 2020 a engagé la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette suppression sera réalisée par étape sur une période allant de 2020 à 2023.



Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) Elle est due par les propriétaires ou usufruitiers des immeubles bâtis : habitat ou économique.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est remplacée par la redevance incitative facturée dès 2022 par le SMIDOM.

UNE NOUVELLE IMAGE POUR CHALEINS

Partant du constat que le logo blason de la commune ne répondait plus aux attentes des élus et des habitants : trop terne, pas assez moderne et peu représentatif de l'image d'une commune en plein essor..., les élus de Chaleins ont décidé de travailler à la **création d'une nouvelle identité visuelle** pour la commune de Chaleins

Pour les accompagner dans cette démarche, ils ont fait appel à un jeune graphiste étudiant qui, dans le cadre de son cursus scolaire, était intéressé de se tester sur ce logo.

La demande de départ était la suivante :

- Le logo doit être moderne, dynamique et facilement déclinable sur différents supports.
- Il doit être représentatif de notre commune : à la fois ancré dans son temps (modernité) et dans les traditions (ruralité, agriculture).

Après plusieurs mois de travail, toute l'équipe municipale est fière de vous présenter le résultat !



Le choix a été fait d'associer une typo moderne dite en bâton avec un dessin type à main levée pour représenter la modernité et la ruralité de la commune.

L'épi de maïs, que l'on retrouve sur le blason de la commune, symbolise l'activité économique agricole majeure de la commune.

Les deux traits, sur la tige de l'épi, colorés en bleu symbolisent la mère, cours d'eau qui traverse le village.

Exemples de déclinaison :



Enquête du SYNDICAT DES RIVIERES, à vos plumes, partez !

Le Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône réalise une enquête destinée aux habitants. Il s'interroge sur votre perception des milieux et les liens que vous entretenez avec les cours d'eau.



SCAN ME

Vous êtes invités à répondre au questionnaire qu'il a élaboré pour vous avant le 21/01/2022 !

Cela ne vous prendra que quelques minutes et les informations recueillies lui seront très précieuses.

Pour mieux le connaître, n'hésitez pas à consulter son site internet et à vous abonner à sa page Facebook.

www.srdcbs.fr - www.facebook.com/syndicatdombeschalaronne

ADAPA - Services d'aide et d'accompagnement pour un maintien à domicile de qualité

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de **prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité **tout en respectant le projet de vie des personnes**.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité
Stéphanie PLASSE
Cour d'honneur de la mairie
01480 Jassans-Riottier

04 74 45 59 66
www.adapa01.fr
contact@adapa01.com

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Portage de repas
- Aide et soins à domicile
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Renseignements et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 66
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA au :
Cour d'honneur de la mairie
01480 Jassans-Riottier

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.adapa01.fr rubrique «Nous rejoindre»

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

ADIL - Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Ain

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.

ADIL de l'Ain - 34 rue du Général Delestraint 01 000 Bourg en Bresse

Tel : 04.74.21.82.77 - Mail : adil@adil01.fr - Site internet : adil01.org

L'ADIL de l'Ain édite chaque année le Guide du Logement dans le département de l'Ain. Réactualisé chaque année, ce guide vous propose un conseil complet sur le logement, la fiscalité, les contrats, la location, la copropriété...

Quelque soit votre projet, devenir propriétaire, faire des travaux ou louer un logement, vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir avant de vous engager.

Il est **GRATUIT** !

Le Guide du Logement est disponible gratuitement au siège de l'ADIL : 34 rue Général Delestraint 01000 BOURG EN BRESSE

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de l'ADIL : <https://adil01.org/nos-actions/le-guide-du-logement/>



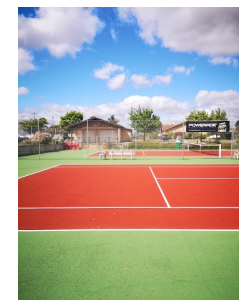
17 Janvier 2021 - Il neige !



septembre 2021 - les conscrits vendent les brioches



Octobre 2021 - la vague



mai 2021 - fin de la réfection des cours de tennis



Juin 2021 - nettoyage du village



décembre 2021 Décorations Noël



Juin 2021 - Paëlla classée en 1



mai 2021 - 1 an de la nouvelle équipe



Décembre 2021 1er marché de Noël



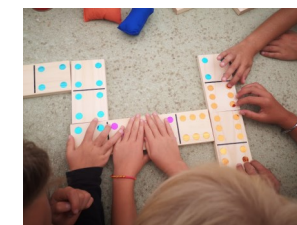
Sept. 2021 ouverture de la manufacture



Sept. 2021 Distribution Jeux de cours à l'école



Déc. 2021 Truffade de la 9



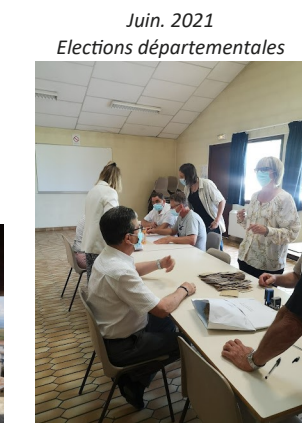
Sept. 2021 Journée du patrimoine - le clocher



Sept. 2021 Rentrée des classes



11 Nov. 2021 Cérémonie



Juin. 2021 Elections départementales

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Chaleins a eu le plaisir de vous accueillir pour la première fois le dimanche 9 janvier à 10h : une belle réussite pour cette ouverture avec de nombreux chalinois qui ont poussés la porte !

Des ouvrages de *qualité* pour petits et grands vous attendent dans un espace *refait à neuf*.

La bibliothèque sera ouverte les vendredis de 16h30 à 18h30 et les dimanches matin de 10h à 12h. C'est un lieu convivial, d'échanges et de partages dans lequel vous pourrez consulter les ouvrages sur place ou les emprunter en vous inscrivant gratuitement auprès de vos bibliothécaires.



12 ouvrages seront empruntables pour trois semaines, renouvelables trois semaines.

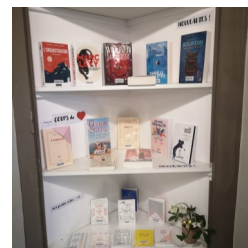
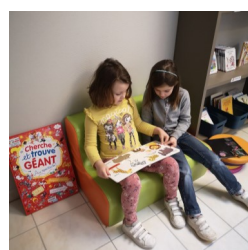
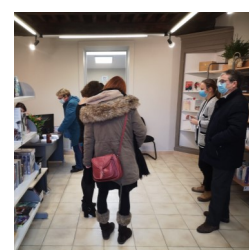
Laissez-vous porter par les différents genres à votre disposition : **mangas, albums, documentaires, romans policiers, fantasy, fantastiques, sciences fictions et bandes dessinées** !

Des livres de qualités, des incontournables, des coups de cœur, des nouveautés sont impatients d'être tenus entre vos mains.

Un partenariat avec la bibliothèque de Bourg en Bresse vous permettra de bénéficier d'un plus large choix de livres : connectez-vous sur lecture.ain.fr afin de les découvrir.

Vous pouvez les réserver auprès de vos bénévoles (un petit courriel sur bibliothequechaleins01@gmail.com ou parlez-nous en lors d'une permanence) et ils nous seront remis grâce aux navettes régulières.

La bibliothèque municipale de Chaleins c'est du prêt de livres mais aussi de l'accueil, du conseil et de l'animation culturelle ! (Nuit de la Lecture, Semaine du court-métrage et bien d'autres projets pour l'année 2022.)



SMIDOM

Réduire son volume d'ordures ménagères grâce au compostage, le SMIDOM vient à vous.

La redevance incitative qui sera le mode de facturation appliqué à vos déchets ménagers à compter du 1^{er} janvier 2022 est un dispositif qui comme son nom l'indique incite à produire moins de déchets et à mieux trier.

Depuis 18 mois le SMIDOM vous accompagne et conseille afin que vous puissiez vous équiper d'un bac ordures ménagères d'un volume adapté à la stricte production de déchets de votre foyer.

Au-delà de l'achat raisonné et du tri, le meilleur moyen de réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles est de composter les déchets fermentescibles (préparations et restes de repas, déchets verts).

Des mesures effectuées en 2020 sur des échantillons d'ordures ménagères collectées dans votre commune ont mis en évidence que celles-ci contenaient encore 26 % de

déchets compostables.

Cela représente donc en moyenne 52 kilogrammes par an et par habitant !

Si vous n'êtes pas encore équipés d'un composteur, une solution simple existe donc.

Le SMIDOM propose des composteurs bois de 400 litres au prix de 27 € (le coût réel est de 54 € mais le SMIDOM en prend à sa charge 50 %).



En cette fin d'année, le SMIDOM vient à vous et assurera la livraison des composteurs sur votre Commune le dimanche 6 février 2022 pendant le marché hebdomadaire.

Comment profiter de cette livraison sur votre commune ? Contacter le SMIDOM au 04 74 04 94 69 qui prendra en compte votre commande afin de tenir à votre disposition le composteur sur le marché.

Comment payer ? Paiement par chèque.

Accès déchèterie : la fin du badge !

Afin de réserver l'usage des déchèteries aux seuls habitants du territoire, le Smidom Veyle Saône généralise le contrôle d'accès avec lecture optique des plaques d'immatriculation.

Ce dispositif, déjà mis en place avec succès à la déchèterie de Vonnas, est en train d'être déployé sur l'ensemble des déchèteries du territoire.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, votre badge d'accès en déchèterie n'est plus nécessaire. Il est maintenant impératif que l'immatriculation des véhicules utilisés en déchèterie soit déclarée et à jour auprès du SMIDOM.

Pour les particuliers, trois véhicules maximums peuvent être enregistrés transmettre obligatoirement les cartes grises).

Contactez-nous au 04 74 04 94 69 pour mettre à jour l'immatriculation de vos véhicules - **ou** - créez votre espace personnel sur le site du smidom (www.smidom.org).

France SERVICES



La Communauté de Communes Val de Saône Centre ouvre, **dès le 3 janvier 2022**, un service de proximité pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique, ouvert à tous.

Si vous avez besoin :

- d'une information de premier niveau (réponses aux questions) et d'un accompagnement dans vos démarches administratives (comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, la préparation d'un dossier de retraite...),
- d'une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...),

deux animatrices vous accueilleront, au 2 rue de Lyon à Montmerle sur Saône, du lundi au vendredi, ainsi qu'un samedi matin sur deux.

Un conseiller pourra également vous accompagner pour utiliser les outils numériques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...).



Horaires d'ouverture à compter du 3 janvier 2022

Lundi	16 h - 19 h
Mardi matin	9 h - 12 h (semaines impaires) - 9 h - 13 h (semaines paires)
Mardi après-midi	14 h - 17 h
Mercredi matin	9 h - 12 h (semaines impaires) - 9 h - 13 h (semaines paires)
Mercredi après-midi	14 h - 17 h
Jeudi	9 h - 13 h
Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	10 h - 12 h (semaines impaires uniquement)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la communauté de communes : www.ccvsc01.org

VAL DE SAONE RENOV+



Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat



J'ai un projet de rénovation...
J'appelle VAL DE SAÔNE RÉNOV'+
04 74 45 12 40*

- + CONSEILS TECHNIQUES ET FINANCIERS
- + ACCOMPAGNEMENT CONSEIL POUR DÉFINIR UN PLAN DE TRAVAUX
- + SUIVI DE TRAVAUX



Le Service Public de proximité pour la Performance Énergétique de l'Habitat

- Conseils neutres et personnalisés
- + d'économies d'énergie
- Appui technique
- + de confort dans mon logement
- Accompagnement à chaque étape des travaux
- + pour la planète et le climat

VAL DE SAÔNE RÉNOV'+
vous accompagne sur tout le territoire de la communauté de communes Val de Saône Centre.

*Sur rendez-vous, le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois, 9h-12h et 13h30-16h30.
Adresse : Parc Visiosport, 166 route de Francheleins - 01090 MONTCEAUX.

Le mot de la Directrice

C'est une nouvelle année particulière que nous traversons, avec des apprentissages quelque peu mouvementés au rythme du covid. Nous avons été épargnés en début d'année scolaire, mais largement rattrapés entre novembre et décembre.



Les séances de Lire et faire lire ont quand même pu être maintenues pour les lectures entre les seniors du village et les CP. Elles sont suspendues jusqu'à ce que la vague covid reparte au large, par précaution. Les CP-CE1 et les CE1-CE2 vont pouvoir normalement débiter les séances de piscine à la rentrée de janvier. C'est une nouvelle charge supportée par la commune et nous l'en remercions. Des cycles d'escrime et de basket devraient pouvoir se dérouler pour les plus grands, ainsi que des

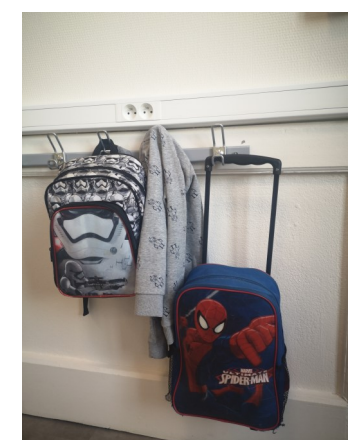
sorties au théâtre (Mâcon) ou au musée (Lyon). Toutes nos actions sont menées avec un point d'interrogation, car elles peuvent être annulées du jour au lendemain.

Par contre, les ordinateurs commandés par la Mairie pour les élèves sont enfin arrivés et les élus de la commission école ont travaillé efficacement durant les vacances de Noël pour qu'ils soient utilisables dès la rentrée de janvier ! C'est la première fois depuis très longtemps que la Mairie finance du matériel informatique neuf pour les élèves.



Je profite de ce mot pour remercier l'équipe municipale qui travaille auprès des enseignantes tous les jours, et en particulier Laurence Couchot, Perrine Pizarro et Florence Couchot, nos ATSEM, Delphine Dumazel et Marie-Laure Sève, qui aident les enfants en difficultés sur le temps scolaire et qui assurent l'aide aux devoirs le soir.

Quant aux nouveaux élèves, que nous espérons nombreux, ils vont pouvoir s'inscrire en mairie dès janvier pour la rentrée de septembre. Il s'agit des enfants nés en 2019 (nous ne prenons pas les enfants de 2020) et des enfants plus âgés arrivant d'autres établissements. Vous devez vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile pour faire vos démarches. Un rendez-vous sera programmé avec moi, lorsque votre inscription sera validée par M. le Maire.



LES POMPIERS DE CHALEINS

Le mot du Caporal Daniel TROMBETTA, Chef de corps

2021 vient de se finir comme s'est terminée l'année 2020 : dans un climat compliqué lié au covid-19 et ses variants. Des manifestations ont dû être annulées : la Sainte-Barbe, le concours de coinche,... Heureusement la tournée des calendriers a pu se faire en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières.



Les pompiers remercient chaleureusement les habitants de Chaleins pour leur générosité. L'argent récolté permettra d'acheter du matériel et des tenues vestimentaires aux équipes.

En 2021, les sapeurs-pompiers de Chaleins sont intervenus 66 fois. Le centre de Chaleins est rattaché au centre de secours de Montmerle-sur-Saône ainsi qu'avec le centre de secours de Jassans-Riottier avec lesquels nous entretenons d'excellents rapports.

A ce jour l'effectif du CPI de Chaleins est de 14 pompiers, 3 femmes

et 11 hommes. 2021 a vu l'arrivée d'une nouvelle recrue Mathieu Bignardi, pompier militaire. En 2022, Léo Rochette et Tristan Celestine passeront les tests de recrutement afin d'intégrer le CPI de Chaleins.

Le versement d'une subvention par la mairie permet de payer les assurances indispensables à nos activités. En 2021, nous n'avons sollicité aucune aide en matériel ou habillement.

Nous avons une grosse pensée pour notre président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, Jean Paul Prévot qui nous a quitté suite à une maladie le 31 juillet 2021. 37 ans de carrière de sapeur-pompier au cours de laquelle il a été sapeur-pompier, adjoint de Chef de Corps, Chef de Corps et Président de l'Amicale. Jean-Paul a excellé dans l'organisation du concours de coinche. Toutes nos pensées vont vers son épouse Jocelyne et ses enfants ainsi qu'à son frère et à toute sa famille.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Chaleins et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Carte d'Identité et Passeport

Mairies habilitées :

Ambérieux en Bugey, Bellegarde sur Valserine, Belley, Bourg en Bresse, Chatillon/Chalarnon (07 74 55 04 33), Coligny, Divonne les Bains, Ferney Voltaire, Gex, Hauteville Lompnes, Lagnieu, Meximieux, Miribel, Montrevel en Bresse, Nantua, Oyonnax, Péronnas, Pont de Vaux, Reyrieux, Saint Genis Pouilly, Trévoux (04 74 08 73 73), Villars les Dombes et Viriat.

En ligne www.demarches.interieur.gouv.fr et prendre rendez-vous avec les mairies concernées

Carte d'électeur

Pièces à fournir :

- Ancienne carte d'électeur
- Justificatif domicile
- Carte d'identité ou livret de famille

Démarche en ligne : www.service-public.fr

Tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune est à signaler au secrétariat de Mairie à partir de septembre et avant le 31/12/2022

Recensement (à partir de 16 ans)

Pièces à fournir :

- Livret de famille et CNI de l'enfant
- Justificatif de domicile

Démarche en mairie

Ce document est nécessaire pour l'inscription à certains concours, à l'examen du permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat.



Carte grise

Pièces à fournir :

- Certificat de cession du véhicule (Imprimé à retirer sur le site)
- Ancienne carte grise
- Certificat du contrôle technique
- Pièce d'identité
- Justificatif domicile

Démarche : Préfecture de l'Ain sur RDV (ww.ain.gouv.fr), toute autre Préfecture ou sous-préfecture, certains garages automobiles. Tarif selon puissance du véhicule.

Livret de famille (duplicata en cas de perte/vol)

Pièces à fournir :

- Nom et prénom
 - Date de mariage
- Démarche en mairie

Mariage / PACS

Pièces à fournir :

- Voir en mairie

Démarche en mairie et/ou chez le notaire pour les PACS.

Extrait d'acte d'état civil

Pièces à fournir :

- Demande Notaires
- ou demande d'un professionnel
- ou lien de filiation

Démarche :

- Mairie du lieu de naissance
- Mairie du lieu du mariage
- Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt
- en ligne : www.service-public.fr

Pour chacun de ces trois extraits, merci de joindre une enveloppe timbrée accompagnant la demande

INFORMATIONS UTILES

Téléphones utiles

Pompiers 18 / 112
SAMU et Médecin de Garde 15
Gendarmerie 17

Hôpital de Villefranche-Gleizé 04 74 09 29 29
Polyclinique du Beaujolais 04 74 65 66 66
Hôpital de Trévoux 04 74 00 98 98
Centre Anti-Poisons 04 72 11 69 11

Impôts Service 0 820 32 42 52
Service public 39 39
SMIDOM (Francheleins) 04 74 04 94 69
S.P.A Brignais 04 78 38 71 71

Mairie

Secrétariat 04 74 67 83 07
Fax 04 74 67 82 23
Mail mairiechaleins01@gmail.com
<https://mairiechaleins.wixsite.com/mairiechaleins>
Lundi 14h à 18h
Mardi 14h à 19h
Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi 14h à 18h30
Vendredi 14h à 18h00

Salle polyvalente 04 74 67 93 17
Ecoles 04 74 67 93 49
Garderie périscolaire 04 37 55 30 61

Permanences - Assistance

Dépannage en cas d'urgence :
Gaz 0810 433 001
Electricité 0810 333 001

Accueil téléphonique pour les administrés :
Distributeur Electricité 0 810 476 934
Distributeur Gaz 0 810 224 000
Urgence 0 810 848 848
Clientèle 0 810 448 448

SUEZ Clientèle 0977 408 408
Urgence 0977 401 130

Orange 10 14

A.D.M.R. 04 74 67 87 75
Permanence Maison des Services
121 route de St Trivier
Du lundi au vendredi 8h à 12 h

S.S.A.D. Service de soins à domicile des personnes âgées à Châtillon
Tel (le matin) 04 74 55 14 02

Cabinet médical de Chaleins

Docteur BONNEMAISON 04 74 67 95 51
Docteur RIBAS 04 74 67 98 26
Infirmière Mme COSTE 04 74 67 88 20

Circonscription d'aide sociale

1 place Georges Agniel
01140 SAINT DIDIER-SUR-CHALARONNE
Numéro vert 3001
Tél 04 74 00 48 23
Permanence chaque vendredi matin au siège de la CCVSC : 04 74 04 04 09 / Mme MARTINEZ - Mme CHAVANON

Infirmière puéricultrice

Centre médico-social de Thoisse 04 74 04 04 09

Sécurité sociale

rue Beaurivage
01480 JASSANS-RIOTTIER
Tél 36 46
Lundi au vendredi 8h à 18h

CAF de l'Ain 0 820 25 01 10
24h/24 - www.ain.caf.fr - 7j/7

Pôle emploi (ANPE et ASSEDIC)

627 route de Jassans
01600 TREVOUX
Tél 39 49

Eglise Catholique - Père Olivier BEREND

23 rue de Saint-Trivier
01090 MONTMERLE-SUR-SAONE
Tél 04 74 69 33 40
Mail berend.olivier@wanadoo.fr

Merci aux entreprises qui nous aident à financer ce bulletin.

Nouvelle société sur la commune ? Pensez à vous faire connaître auprès de la mairie.

Pompes Funèbres Limat
L'assurance d'une écoute,
le respect de vos volontés

Chambre funéraire
à Ambérieux-en-Dombes
Chambre funéraire à Anse
Contrats obsèques

338, route du Gouverneur
AMBERIEUX-EN-DOBES (01)
04 74 00 82 83
362, rte de Villefranche - ANSE (69)
04 37 55 55 99

Permanence
Téléphonique
24h/24
7j/7

pompes-funebres-limat.com

JAK CLIM

Particuliers | Pro | S.A.V
Installation | Dépannage | Entretien
Frigoriste | Climaticien

COIRO Jacky-Alexandre et Kristofer
coiro@netcourrier.com

Chemin des vallières 01480 CHALEINS
Tél : 06.60.85.91.85 / 06.43.00.75.24

MENUISERIE SANDRON SARL

FABRICANT
BOIS - PVC - ALU

sarl.sandron@k-net.fr

ZA de la Bare - 66, Impasse du Chêne 01480 CHALEINS
T. 04 74 00 73 92 F. 04 74 00 75 96

La Boulerie
EARL Charcuterie fermière et volailles fermières

Animaux élevés aux céréales de la ferme
Vente directe
Vendredi & Samedi :
9h à 12h - 14h à 18h

50 Ch. du Nemard . 01480 CHALEINS Rens.au 04 74 67 82 91

SAS ISOLATION SERVICE

Faux Plafonds
Isolation

M. MOYNE Xavier

590 route de Biesse 01 480 FRANS
Tél. 04 74 60 92 97 Fax 04 74 60 87 38
Port. 06 08 84 80 99
isol.service@wanadoo.fr

GAEC DU CHAMP FLEURI
PRODUCTION HORTICOLE

04.74.67.88.23
www.gaecduchampfleuri.fr
gaecduchampfleuri@gmail.com

EIRL NUGUET Pierre
Entreprise de Bâtiment

Maçonnerie
Charpente
Travaux spécifiques

06 83 20 62 56

nuguet.bat@hotmail.com
www.nuguetbat.wix.com
Chemin des Vallières - 01480 CHALEINS

ENTREPRISE DE BÂTIMENT
Pierre NUGUET

Vos pizzas napolitaines près de chez vous !

Les Pizzas de Stella
06 52 23 72 39

www.lespizzasdestella.fr/

DOMBES SAVOIE AGRI FENDT

297 Route de Villeneuve
01480 CHALEINS
Tél. Bureau: 04 74 67 93 63
Fax Bureau: 04 74 67 96 48
@: info@dombes-savoie-agri.fr



195, Allée des Bergeries
01851 MARBOZ
Tél. Bureau: 04 74 24 40 90
Fax Bureau: 04 74 52 79 91
@: marboz@dombes-savoie-agri.fr

eurl. DES MURS & DES COULEURS

DES MURS ET DES COULEURS

Yves Méziat-Burdin

Aménagement intérieur, peinture, isolation

06 81 50 88 24

desmursetdescouleurs@orange.fr

Centre équestre des Ferrières

Cours d'équitation pour adultes et enfants dès 4 ans dans un cadre verdoyant et convivial !

Les Ferrières . 01480 Chaleins
Renseignements : 04 74 67 81 05
lesferrieres01@gmail.com

www.domainedesferrieres.fr

François Cholat
depuis 1877

MENTATION ANIMALE - JARDINERIE - PRODUITS AGRICOLS

MAGASIN OUVERT AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

ZA la Bare - 542 rue du Chêne 01 480 CHALEINS
04 74 60 75 14 - www.francois-cholat.fr

CHAUDRONNERIE/TOLERIE/SERRURERIE
ACIER / ALUMINIUM . SUR-MESURE .
AUTOMATISME CAME

2 MC METAL SAS
483 Rue du Chêne
ZA La Bare
01480 Chaleins

Martial Chassagne
Portable : 06.12.43.42.92
Tél fixe 04.74.09.18.29
Email : sas2mcmetal@gmail.com

FrancKiotarD

F K
L D

Service de **dessin en bâtiment**

Adresse : 256, chemin de tous vents
- 01 480 - CHALEINS

Tel . 04-74-67-80-39
Port . 06-20-23-30-60
Email franck.liotard@sfr.fr

Gilles et Nadine

Vous proposent des fruits et légumes frais

Tous les vendredis matins sur la place du village d'ARS sur Formans



Tous les dimanches matins sur la place des commerces de CHALEINS

Tel: 06 11 43 24 34

L'assureur de votre habitation, commerce ou bien immobilier depuis 1879

Assurance **Mutuelle**
VAL-DE-SAÔNE-BEAUJOLAIS

CHALEINS - 26 imp de la mairie : 04 74 67 81 76
MONTMERLE - 3 place de la liberté : 04 74 69 39 01

UN PEU DE CIVISME



Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts*, comme l'ensemble des déchets ménagers.

*déchets verts : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures...

Que faire de ses déchets verts :

- les déposer en déchetterie
- les utiliser en paillage ou en compost individuel.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€

Attention aux bruits

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (motoculteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 17h30

Les dimanches de 11h à 12h exclusivement

Ils sont interdits les jours fériés.

(arrêté du 26/05/1999)



Animaux de compagnie

*Par mesure d'hygiène, les propriétaires de chiens sont priés de prendre toutes les précautions nécessaires pour que leurs compagnons ne souillent pas les trottoirs, les pelouses, les jardinières de fleurs et les chaussées. Toute dérogation à ces obligations sera pénalisée par une amende de 35€ minimum

*La divagation est strictement interdite

*Prenez toutes vos dispositions pour que vos chiens ne gênent pas le voisinage par leurs aboiements intempestifs de jour comme de nuit.



Protection des données

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Vous pouvez, pour des motifs à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à la Mairie. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via son site internet : www.cnil.fr

